**COMPTE RENDU DE L’AG DU LOS TENNIS DU 16 DECEMBRE 2022**

**ORDRE DU JOUR :**

* Réélection d’un nouveau bureau
* Bilan 2021 2022
* Projet 2022 2023
* Questions diverses

**PRESENTS :**

**Pour le comité du bureau**

* Mme Lefebvre Muriel Présidente
* Mme Decruyenaere M Christine Secrétaire
* Mr Florin Michel, Mr Florin Marcel Trésoriers
* Mr Urludag Hasan, Informatique
* Mr Lefebvre Didier Animation
* Mr Wittmann Jacques Président d’Honneur

**Pour la Mairie**

* Mr Guermonprez Conseiller municipal délégué aux sports

**Pour le LOS**

* Mr Descamps Bernard, Président.

**Réélection du bureau**

En présence des adhérents à l’AG et à main levée, la modification et renouvellement au tiers du bureau a eu lieu ce jour. Deux anciens du bureau, Mr VANEENOO Stéphane et Mr LEFEBVRE Jonathan ont démissionné pour convenance personnelle.

Mr FLORIN Marcel se représente.

De nouvelles candidatures se sont proposées, Mr PLOUVIER Kevin et Mr PETRUCELLI Marc, adhérents du club depuis plusieurs années.

Ont été élus à la majorité : Mr FLORIN Marcel, Mr PLOUVIER Kévin et Mr PETRUCELLI Marc.

Mr Plouvier et Mr Petrucelli prendront en charge l’informatique.

**Bilan 2021 2022**

Le nombre d’adhérents est de 139 dont 118 Leersois et 21 extérieurs. La répartition par âge est de 84 jeunes de moins de 18 ans et 55 adultes. Le club a donc gagné 28 adhérents après une année en baisse liée au COVID

Nous avons le bonheur d’avoir deux nouveaux terrains extérieurs depuis ce printemps 2022. Nous tenons à remercier la municipalité pour cette superbe rénovation.

Le club a, pour sa part, fait des dépenses pour l’aménagement du club house ainsi qu’un « lifting » de notre site informatique via la société Elindo (2700€) en décembre 2021.

Le bilan financier ci-joint complétera le détail des dépenses.

**Ecole de tennis.**

Mr PYDANNAH secondé par Mr CASTEUR a permis d’encadrer 84 jeunes à la fois en cours et en compétition d’interclub.

Je tiens à remercier l’engagement de ces encadrants et particulièrement Mr PYDANNAH.

Huit équipes ont été engagées en championnat.

Le départ de Mr ZINGUI Joseph, encadrant les adultes, nous a amenés à ne pas donner de cours adultes faute de remplaçant

**Animation**

Des stages jeunes se sont déroulés durant les vacances de Toussaint, Février et Pâques.

L’animation Tri Raquettes, goûter pour fêter la fin de l’année civile a eu lieu les 20 21 22 23 décembre 2021.

Un « open » adultes HNC jusque 15/1 s’est déroulé du 31 avril au 14 mai 2022

D’année en année, cet « open » rencontre un franc succès. Nous devons limiter le nombre d’inscrits afin de ne pas dépasser 15jours de compétition . Ceci nuirait à disponibilité des terrains pour le tennis loisirs.

Notre fête de clôture d’année sportive, autour du barbecue et tournoi double-mixte en juin a dû être annulé en dernière minute car elle coïncidait avec les fêtes du moulin (décision municipale).

Monsieur Guermonprez confirme que toutes manifestations festives des clubs sportifs ne doivent pas se dérouler pendant les fêtes du moulin.

**Projet 2022 2023.**

Les adhésions sont en augmentation.

De nouveaux équipements ont été investis : machine à balles, matériel pour animation « night fluo ».

L’équipe d’encadrants s’est agrandie : Mr Nathan Decruyenaere propose deux heures de cours adultes le lundi soir. Mr Thomas Champion stagiaire, seconde Mr Pydannah auprès des jeunes (cinq heures semaine).

Le tournoi « Galaxie » (8 10 ans) prévu les 27 et 28 décembre 2022 est annulé suite à une décision municipale de fermeture du complexe sportif du 24 décembre 2022 au 2 janvier 2023 inclus.

Le tournoi jeunes de 11 à 18 ans aura lieu du 15/04 au 23/04/2023

L’Open NC à 15 se déroulera du 29/04/23 au 13/05/2023

Des stages enfant se dérouleront du 13/02 au 24/02 et une semaine en avril.

Au vu du succès animation nocturne tennis jeunes, nous réitérerons l’expérience avec les adultes.

La sortie Roland Garros est prévue le mercredi 30 mai. (bus et places réservées sur les courts Chatrier et Langlen)

Nous clôturerons l’année sportive avec une animation festive autour d’un double mixte et restauration le 4 juin 2023.

**Questions diverses**

La fermeture du complexe sportif une semaine fin décembre et trois semaines en juillet, nous paraît fortement dommageable. De nombreux adhérents souhaitent jouer durant ces périodes où ils sont en vacances et ne comprennent pas cette décision municipale.Mr Guermonprez confirme cette décision qui est applicable à toutes les infrastructures sportives et sera pérenne. Elle doit permettre à la mairie d’organiser le planning des agents municipaux et de faire l’entretien et travaux. Cette décision semble donc irrévocable.

Les terrains extérieurs seront, quant à eux, disponibles… mais sans réservation puisque l’accès aux terrains intérieurs est impossible. Donc pas de validation possible.

Mr Descamps, Président du LOS, nous fait part que le LOS nous attribuera une allocation exceptionnelle de 400€ au club, nous tenons à l’en remercier.

L’AG s’est clôturée par le pot de l’amitié.